CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE MONT-NOBLE

Plan des espaces réservés aux eaux de surfaces (ERE)

Tsacrettaz - La Manne

ECHELLE : 1/2'000

incorporé par le Conseil d'Etat
en séance du 18 MAI 2015
Droit du sceau: Fr. 90.–
L'artiste:
Le chancelier d'Etat:

NAX, février 2015

0 100 200 300 400 m

LEGENDE

Périmètre d'étude = limite communale

Zones d'affectation

Zone à bâtir

Zones à titre indicatif

Zone d'estivage
Agricole
Constatation forestière
Inculte
Décharge et gravière
Zone Pistes de ski

Zones de dangers

Zone de dangers hydrologiques

1 = Danger élevé
2 = Danger moyen
3 = Danger faible

Zones de protections

Zones de protection du paysage

Fédérale
Cantonale
Communale

Zone de protection de la nature

Fédérale
Cantonale
Communale

ERE

Espace réservé aux cours d'eaux (ERE)

Torrent

Type de torrent

permanent aérien
permanent souterrain
temporaire aérien
temporaire souterrain

Bisse

Type de bisses

hors service
aérien
souterrain

6090-TSA02
6090-TSA01
6090-MAN02
6090-MAN03